

**LE CSO
SHETLAND
CONCOURS DE SAUT
D'OBSTACLES**



Poney club de Brimborion

21 avenue de la division Leclerc

92310 SEVRES

01 46 26 31 20

administration-brimborion@orange.fr

LE CSO SHETLAND

CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

LE CSO, EN BREF :



Le saut d'obstacle consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans commettre de faute. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS :

1 cours spécifique à la discipline,
en plus du cours classique :



Reprise	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement	TOTAL Par appel
Vendredi 18h-19h	98 €	55 €	153 €



ENGAGEMENTS :

- Participer au cours Compétition
- Participer aux concours ; entre 5 et 7 dans l'année
- Participer au stage de perfectionnement la 2^e semaine des vacances de Pâques, à Lamotte-Beuvron
- Participer aux Championnats de France à Lamotte Beuvron en Juillet

Partie à rapporter signée
à l'accueil du club

TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CSO	1 Participation		2 Participations		3 Participations	
	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur	Concours à Brimbosport	Concours à l'extérieur
Part variable (engagement)	Prix variable selon l'organisateur		Prix variable selon l'organisateur		Prix variable selon l'organisateur	
Droit d'accès aux installations sportives	34 €	/	45 €	/	51 €	/
Forfait enseignement	19 €	56 €	25 €	74 €	29 €	85 €
TOTAL part fixe	53 €	56 €	70 €	74 €	80 €	85 €

CALENDRIER DES CONCOURS :

Voici la 1^{ère} partie, sous réserve de modifications
(Un second calendrier vous sera communiqué début 2015)

Le : 9 Novembre 2014 à Brimbosport	Le : 16 Novembre 2014 à Jardy
------------------------------------	-------------------------------

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte beuvron, au mois de Juillet. Prévoir environ 500€ (non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)
--

MATERIEL :

Il serait souhaitable de se munir dans l'année de :
(tout ce matériel doit être marqué à votre nom et récupéré après chaque concours)

Cavalièr	Cheval	Autres
Bombe + casque de cross + toque	Tapis blanc	Matériel de pansage
Bottes	Amortisseur	Protections de transport
Polo du club	Guêtres + protèges boulets	Licol + longe
Résille		Ruban adhésif
Porte dossard		Etriers + Etrivières
Protège dos		

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma fille en cours compétition CSO pour l'année 2014/2015.

Le

Signature

CONTRAT CONCOURS

A DESTINATION DES PARENTS DE CAVALIERS MINEURS ET DES CAVALIERS MAJEURS

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail administration-brimborion@orange.fr :
 - Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le 11 octobre 2014.
 - Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le 11 octobre 2014.

2. Inscrire mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et **sur une seule discipline**.

3. Participer :

- A tous les entraînements et concours ;
- Au stage de préparation la 2^e semaine des vacances de Pâques, à Lamotte-Beuvron ;
- Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 4 au 12 Juillet 2015.

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, du 4 au 12 Juillet 2015, pour permettre la participation de mon enfant aux Championnats de France.

Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles et collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Ne pas faire passer de galop au cavalier pendant la saison, au risque de lui interdire l'accès à certains niveaux de compétition ou à son équipe.

Le poney-club se réserve le droit de valider par anticipation un galop pour les besoins des compétitions mais celui-ci devra être passé en fin d'année par le cavalier.

8. Aller chercher les informations et détails de chaque concours, sur le site internet de l'association, dans « Brimborion » puis « La compétition » ou sur le tableau des compétitions ». Aucune information ne pourra être transmise avant le vendredi précédent le concours.

Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage mon équipe ou celle de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à inscrire mon fils/ma filleen cours compétition de CSO pour l'année 2014/2015.

Signature des parents